

Un oublié de la Nation Paul Auguste Cuisy



En 2011, à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, Valenton avait choisi de rendre hommage aux « oubliés de l'histoire », ces hommes qui s'étaient révoltés en 1917, après trois ans de combats meurtriers, contre une guerre qui n'avait plus aucun sens pour eux. Paul Cuisy compte parmi ceux qui ont crié « à bas la guerre ! ». Sa petite fille Hugnette Cuisy raconte son histoire.



Paul Cuisy (petite croix au-dessus) et ses camarades de régiment (Archives privées Hugnette Cuisy)

« Paul Cuisy est né le 13 février 1897, il était domicilié chez ses parents, chemin des Buttes à Valenton. A 19 ans, il est appelé aux services armés le 11 janvier 1916, incorporé au 85^e régiment d'infanterie.

Paul se marie le 29 juillet 1916 avec Alice Lefèvre ; leur fils naît le 20 septembre 1916 et vivra et travaillera jusqu'à sa mort comme employé municipal à Valenton.

En 1917, après un an et demi de guerre meurtrière et dont nul n'entrevoit la fin, la lassitude touche l'ensemble des armées dont le moral est au plus bas. A l'intérieur des troupes françaises, l'échec sanglant de Nivelles sur le Chemin des Dames, les conditions de vie effroyables dans le froid, la boue, le déluge d'obus et le report des permissions, tous ces facteurs s'additionnant, provoquent une montée de la grogne parmi les hommes au front.

Dans la nuit du 26 au 27 juin, le soldat Cuisy participe avec une soixantaine de ses camarades à une mutinerie à Poissons en Haute-Marne.

Dans le rapport (secret) militaire du Conseil de Guerre, les causes initiales sont exposées (en précisant que ce ne sont que de « fausses rumeurs ») :

- Les bruits circulaient dans l'après-midi que toutes les permissions étaient supprimées.
- En arrivant, le régiment devait rester 45 jours à Noncourt, mais le 26 juin les hommes apprirent qu'ils devaient être déplacés le lendemain par camion-autos.
- Que la division devait attaquer en Champagne à la place d'une autre qui avait refusé de marcher.

C'est alors qu'une certaine effervescence se manifesta, et une sorte de complot se fomenta.

C'est aux cris de « Nous ne monterons pas », « Vive la Révolution », « A bas la guerre », « On supprime les permissions », « Que les mutins se rassemblent ».

Le soldat Cuisy (qui a trop bu) est accusé d'avoir porté des coups furieux à la porte de la prison de Noncourt. Il sera traduit devant un conseil de guerre avec 13 de ses camarades.

Dans le rapport, il est qualifié de « bon soldat mais lorsqu'il a bu d'être une brute ». N'oublions pas que c'est l'intendance de l'armée qui fournissait aux hommes de troupe les cigarettes et le vin rouge.

Le 16 juillet 1917, le jugement du Conseil de guerre est rendu ; 7 hommes relaxés pour non-lieu ; 1 condamné à 7 ans de prison, 5 à 5 ans de travaux publics, 1 à 10 ans.

Condamné pour provocation à la révolte et refus d'obéissance sur un territoire en état de guerre, Paul Cuisy sera déporté pour 5 ans à l'atelier de « travaux publics » de Bougie en Algérie le 17 juillet 1917.

Bougie était un des bagnes principaux de l'Afrique du Nord, « atelier » où la vie était particulièrement pénible et les conditions de détention à la limite de ce que les hommes pouvaient supporter, parfois au-delà. Le taux de mortalité y était quatre fois supérieur à celui des prisons métropolitaines¹.

Paul Cuisy décèdera le 9 septembre 1918. Malgré de nombreuses recherches et contacts écrits avec les autorités militaires, celles-ci ne peuvent fournir de renseignement sur les circonstances et les causes de son décès, ainsi que sur le lieu de sa sépulture.

¹ Cf. Dominique Kalifa, Biribi, *Les bagnes coloniaux de l'Armée française*, éditions Perrin, 2009.

D'après le registre de l'hôpital militaire de Bougie le 9 septembre 1918
 1918
 Hôpital n° de Bougie
 Extrait du registre de décès n° 129
 Pour l'annexion française
 D'ordon de D. platte, officier en chef
 de l'hôpital qui est inscrit au registre des
 décès de l'hôpital que j'administrerai
 Cuisy Paul, immatriculé sous le n° 11947
 né le 13 février 1897 à Baisy-le-Grand
 Canton de Corbail, département de
 l'Aisne, fils de Auguste Louis et de
 La Sablonnière Thérèse, épouse de
 Canton de Ligny, département de
 l'Aisne et est décédé par suite de blessures
 le 7 septembre 1918 à 14 heures
 Paul Cuisy le 7 septembre 1918
 L'officier en chef
 Ligne Garde au
 J.C.C. le commandant chef
 H. L. S.

Registre d'écrou du bague de Bougie : copie du registre de décès de l'hôpital militaire mentionnant la mort de Paul Cuisy

Entré au service, le 10 septembre 1915, comme appelé
 Cuisy Paul Auguste
 (Sans les prénoms.)
 fils de Auguste Louis et de Marie Madeleine
 domiciliés à Valenciennes
 Canton de Baisy-le-Grand, département de l'Aisne et Orde
 né le 13 février 1897, à Baisy sous Tholles
 Canton de Corbail, département de l'Aisne et Orde
 Domicilié avant son entrée au service à Valenciennes
 Canton de Baisy-le-Grand, département de l'Aisne et Orde
 taille d'un mètre 790 millimètres, cheveux bruns
 sourcils brossés, yeux marron foncé, front moyen
 nez rectiligne, bouche, menton
 visage long, teint, Profession d'ouvrier charretier
 Marques particulières:
 Entré au service, le 11 janvier 1916, comme appelé
 C. de S. de la 16^e D. I.
 le 16 juillet 1917 à c. du 29 juin 1917
 Moravaux Publiés. Cinq ans.
 Courable:
 1^o provocation à la révolte
 2^o Refus d'obéissance sur un
 territoire en état de guerre
 Jugement exécuté le 17 juillet 1917
 1943

Les familles de mutins sont doublement touchées par le deuil. En effet, la honte d'avoir un fils, un frère, un époux condamné pour sa lâcheté est très difficile à supporter. Ils ont vécu dans une atmosphère de suspicion illégitime. Avec le temps, l'oubli même de son existence est insupportable, son acte de naissance ne porte pas mention de son décès. Il

est temps de rétablir tous ces hommes dans leur honneur. Les procédures expéditives des conseils de guerre pèsent encore sur nos consciences, il serait légitime d'obtenir réparation d'un honneur bafoué par la justice militaire et restaurer la dignité de cette mémoire suppliciée.

Paul Auguste Cuisy est mort à 21 ans sous le drapeau du conflit de la guerre de 1914-1918. Sa plus belle sépulture sera la mémoire des vivants. »



Hôpital militaire de Bougie où est mort Paul Cuisy

Le bagne de Bougie

Des histoires terrifiantes ont circulé sur les horreurs commises dans certains corps de l'armée d'Afrique.

« On parlait des sévices de tortures et parfois même de meurtres perpétrés par des sous-officiers indignes. Des chansons, des romans, des reportages rapportaient le triste sort des conscrits condamnés à casser des cailloux sous le soleil de plomb ou celui, plus terrible encore, de détenus oubliés s'enfonçant toujours un peu plus dans les basses fosses de la répression militaire.

Biribi², c'était [...] le nom générique donné aux nombreuses structures disciplinaires et pénitentiaires de l'armée française installées en Afrique du Nord, ce qu'en langue militaire on appelait « les corps spéciaux » et que les journalistes préféraient qualifier de bagne militaire. »

² Ce terme est entré dans la mémoire nationale grâce au roman de Georges Darien (1890) dont l'action se déroule au bagne et à partir duquel un film franco-tunisien a été réalisé en 1971 par Daniel Moosmann.

Telle est la présentation qu'en fait Dominique Kalifa dans son ouvrage sur les bagnes coloniaux³.

Le bagne de Bougie était un des centres disciplinaires installés en Afrique du Nord. Il fut supprimé le 31 décembre 1925. Les condamnés de l'atelier de Bougie exploitaient les pierres de Souk-el-Tnine. La maladie les frappait sévèrement et transformait l'expérience en calvaire. Les soins donnés par les infirmiers étaient déplorables de même que les conditions de casernement ou d'incarcérations⁴. À Bougie les détenus étaient réunis la nuit dans des dortoirs de 75 lits [...] En dépit des demandes réitérées des nombreux médecins et criminalistes qui voyaient la cause principale des « mœurs épouvantables » régnant dans les corps spéciaux, aucune avancée substantielle n'était réalisée⁵.

Albert Londres (1884-1932), le plus illustre des journalistes de l'entre-deux guerres, fut de ceux qui s'engagèrent dans un combat contre Biribi. Grand reporter, il a séjourné deux mois en Afrique du Nord. Dans les ateliers, dans les pénitenciers qu'il visita, il fit parler les officiers, les surveillants, les détenus. Son réquisitoire fut sans appel. Toutes les horreurs de Biribi défilaient en rangs serrés⁶.

³ Dominique Kalifa, *Les bagnes*.... p. 9.

⁴ *Idem*... p. 221.

⁵ *Idem*... p. 250-251.

⁶ *Idem*... p. 51.